



ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

PLAN D'ACTION INTÉGRÉ 2020-2022 DU CONSEIL SAM

Orientation 1 : Améliorer l'accès au marché montréalais pour les produits locaux

Objectif 1 : Améliorer l'accessibilité des produits locaux aux canaux de distribution du marché montréalais, notamment dans les institutions montréalaises du réseau de la santé et les écoles primaires et secondaires.

Objectif 2 : Faire connaître et valoriser les produits locaux auprès des hôtels, restaurants et institutions (HRI) et le grand public.

Objectif 3 : Favoriser le développement d'une production agricole de proximité.

Objectif 4 : Outiller les Petites et moyennes entreprises (PME) et les Très petites entreprises (TPE) pour accroître leur accès au marché montréalais.

Orientation 2 : Diminuer l'empreinte écologique du système alimentaire

Objectif 5 : Réduire le gaspillage alimentaire et les matières résiduelles.

Objectif 6 : Promouvoir des choix sains et écoresponsables auprès de la population montréalaise.

Objectif 7 : Promouvoir une agriculture urbaine écologique et durable.

Orientation 3 : Réduire l'insécurité alimentaire des personnes vulnérables

Objectif 8 : Renforcer les politiques et les programmes visant à améliorer la sécurité financière des personnes vulnérables.

Objectif 9 : Soutenir la mise en œuvre d'un programme alimentaire intégré en milieu scolaire qui inclut notamment un offre d'alimentation universelle, les compétences culinaires et connaissances en alimentation et les infrastructures de base.

Objectif 10 : Mieux comprendre le vécu et les besoins des personnes vivant l'insécurité alimentaire et évaluer comment les initiatives alimentaires communautaires y répondent; explorer les moyens d'intégrer les personnes concernées dans les travaux du Conseil SAM.

Objectif 11 : Consolider et optimiser les initiatives des organismes communautaires en matière de systèmes alimentaires d'urgence et alternatifs.

Orientation 4 : Améliorer la qualité nutritionnelle de l'alimentation

Objectif 12 : Promouvoir l'utilisation des instruments économiques pour améliorer la qualité nutritionnelle de l'offre alimentaire montréalaise.

Objectif 13 : Développer une stratégie d'action auprès des transformateurs montréalais.

Orientation 5 : Œuvrer pour la consolidation des projets structurants et la collaboration intersectorielle au sein du système alimentaire montréalais

Objectif 14 : Soutenir la mise en place des infrastructures partagées pour les producteurs et transformateurs montréalais, incluant le réseau d'aide alimentaire.

Objectif 15 : Accompagner l'agglomération de Montréal pour le développement des politiques alimentaires.

Objectif 16 : Rendre disponible auprès des décideurs et du public montréalais des indicateurs sur l'évolution du système alimentaire montréalais.